

LES JARDINS DES ARCHIVES NATIONALES ROUVRENT AU PUBLIC

À partir du 6 juin 2026, les jardins historiques des Archives nationales retrouvent le public et offrent à nouveau 10 000 m² de promenade, de fraîcheur et de patrimoine au cœur de Paris. Une réouverture exceptionnelle célébrée dans le cadre de Rendez-vous aux jardins.

Après plus de sept ans de fermeture, liées au vaste chantier de rénovation du Quadrilatère des Archives, les jardins du site parisien des Archives nationales rouvrent au public. Cette réouverture marque l'aboutissement d'un important programme de restauration patrimoniale conduit avec le ministère de la Culture et redonne accès à l'un des espaces verts les plus singuliers du centre de Paris : 10 000 m² de jardins historiques, véritable îlot de fraîcheur et de quiétude au cœur du Marais.

Fruit de l'adjonction progressive, par l'État aux XIX^e et XX^e siècles, des jardins de l'hôtel de Rohan à ceux des petits hôtels particuliers bordant la rue des Francs-Bourgeois, cet ensemble paysager exceptionnel rassemble plusieurs espaces emblématiques : le jardin de l'hôtel de Rohan, les jardins des hôtels d'Assy et de Breteuil, le jardin de l'hôtel de Fontenay, celui de l'hôtel de Jaucourt ainsi que la ruelle de la Roche. Dès le 6 juin, le public pourra de nouveau flâner librement dans ces allées, profiter de la traversée restaurée entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue des Quatre-Fils, et découvrir un patrimoine végétal remarquable comptant plus de 300 espèces.

Un patrimoine paysager sublimé

En 2011, le paysagiste de renommée internationale Louis Benech — connu notamment pour ses interventions dans les jardins des Jardins des Tuileries, du Palais de l'Élysée et du Château de Versailles — a repensé les jardins du site parisien en redessinant l'ancien parcellaire et en composant de nouvelles séquences végétales.

.....

CONTACTS PRESSE

Direction de la communication et du mécénat
communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

Valérie Abrial
Directrice de la communication et du mécénat
valerie.abrial@culture.gouv.fr

Son intervention a permis de redonner cohérence et lisibilité à cet ensemble historique tout en respectant l'architecture exceptionnelle des lieux. Certains espaces retrouvent ainsi leur esprit d'origine, à l'image du jardin romantique de l'hôtel d'Assy ou de la grande perspective historique entre les palais de Soubise et de Rohan.

Parallèlement, les récents travaux ont permis une amélioration majeure de l'accessibilité : allées adaptées aux personnes à mobilité réduite, pavés arasés, revêtements stabilisés et renforcement de l'éclairage assurent désormais un accueil plus inclusif et sécurisé.

Un lieu d'exception à redécouvrir

Façonnés depuis le XVII^e siècle, notamment dans l'héritage des tracés d'André Le Nôtre, les jardins des Archives nationales offrent une promenade botanique et historique unique.

Parmi leurs trésors figure le jardin de l'hôtel d'Assy, qui conserve son bassin et son ruisseau artificiel datant de 1848, ainsi que le seul marronnier de l'Himalaya recensé à Paris, âgé de près de 150 ans.

À l'ombre des gattiliers, arbres de Judée et plaqueminiers, visiteurs, riverains et touristes pourront désormais retrouver ce havre de calme, propice à la contemplation comme à la découverte du patrimoine.

INFORMATIONS PRATIQUES

Entrées : 60, rue des Francs-Bourgeois et 11, rue des Quatre-Fils, Paris 3^e

Horaires

• Printemps/été : tous les jours, de 8h à 20h

• Automne/hiver : tous les jours, de 8h à 18h

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/les-jardins-un-havre-de-verdure>

VISITE GUIDÉE LE SAMEDI 6 JUIN 2026 DANS LE CADRE DES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Horaires des visites :

- 11h, 13h, 14h, 15h, 16h et 17h

Départ de chaque visite dans la cour de l'hôtel de Soubise. Sans réservation.

Participation libre dans la limite des places disponibles.

À propos des Archives nationales

Les Archives nationales, établissement du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.